



BULLETIN
DU
DICTIONNAIRE GÉNÉRAL
DE LA
LANGUE WALLONNE

PUBLIÉ PAR LA
SOCIÉTÉ
DE LITTÉRATURE
WALLONNE

9^e Année — 1914

N° I

LIÈGE

Impr. H. Vaillant-Carmanne, s. a.
place St-Michel 4.

Sommaire

Notre Orthographe.

Notes d'Étymologie et de Sémantique. — 72. Les noms dialectaux de la *cultute* en Belgique romane, par Jean HAUST; — 73. w. *Spärdeūs* (ladre), par Jules FELLER; — 74. *amèder* (châtrer), par Jean HAUST.

Livres et Revues, par J. H.

◦◦◦

Le *Bulletin du Dictionnaire* — publication nouvelle (1906) de la Société de Littérature wallonne — doit servir à étendre le cercle de notre propagande en faveur de l'œuvre future et à faciliter nos moyens d'information.

Il est distribué de droit aux membres de la Société. De plus, nous l'envoyons aux personnes étrangères à la Société qui veulent bien répondre à nos questionnaires; ces correspondants reçoivent notre périodique *en échange de leurs communications*.

On peut enfin, sans faire partie de la Société et sans collaborer à notre œuvre, s'abonner au *Bulletin du Dictionnaire* en adressant un mandat de *trois francs* au trésorier, M. J.-M. REMOUCHAMPS, boulevard d'Avroy, 280, Liège.

Nous accueillons avec empressement toute communication relative au *Dictionnaire*. Nous prions instamment tous les wallonisants de venir à nous, de répondre à nos questionnaires, de nous envoyer des listes de mots curieux et des textes inédits, de s'inscrire enfin au nombre de nos correspondants ou de nos membres affiliés.

Tout membre de la Société a droit aux publications de l'année. Pour faire partie de la Société, il suffit d'en adresser la demande au Secrétaire, qui se chargera de la présentation d'usage, et de payer une cotisation annuelle de *cinq francs* pour la Belgique, de *sept francs* pour l'étranger.

Les personnes et les communes qui, désirant contribuer à la création du Dictionnaire wallon, s'imposent une cotisation minima de *vingt francs*, sont inscrites sur la liste des Membres Protecteurs de l'Œuvre du Dictionnaire. Cette liste figurera dans chaque fascicule du Dictionnaire.

Les huit premières années de ce *Bulletin* (1906-1913), sont en vente au prix de 24 francs. Chaque année séparément : 3 fr. 50 c.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au Secrétariat.

Comité de rédaction

Auguste DOUTREPONT, Jules FELLER, Jean HAUST

Secrétariat: rue Fond-Pirette, 75, Liège



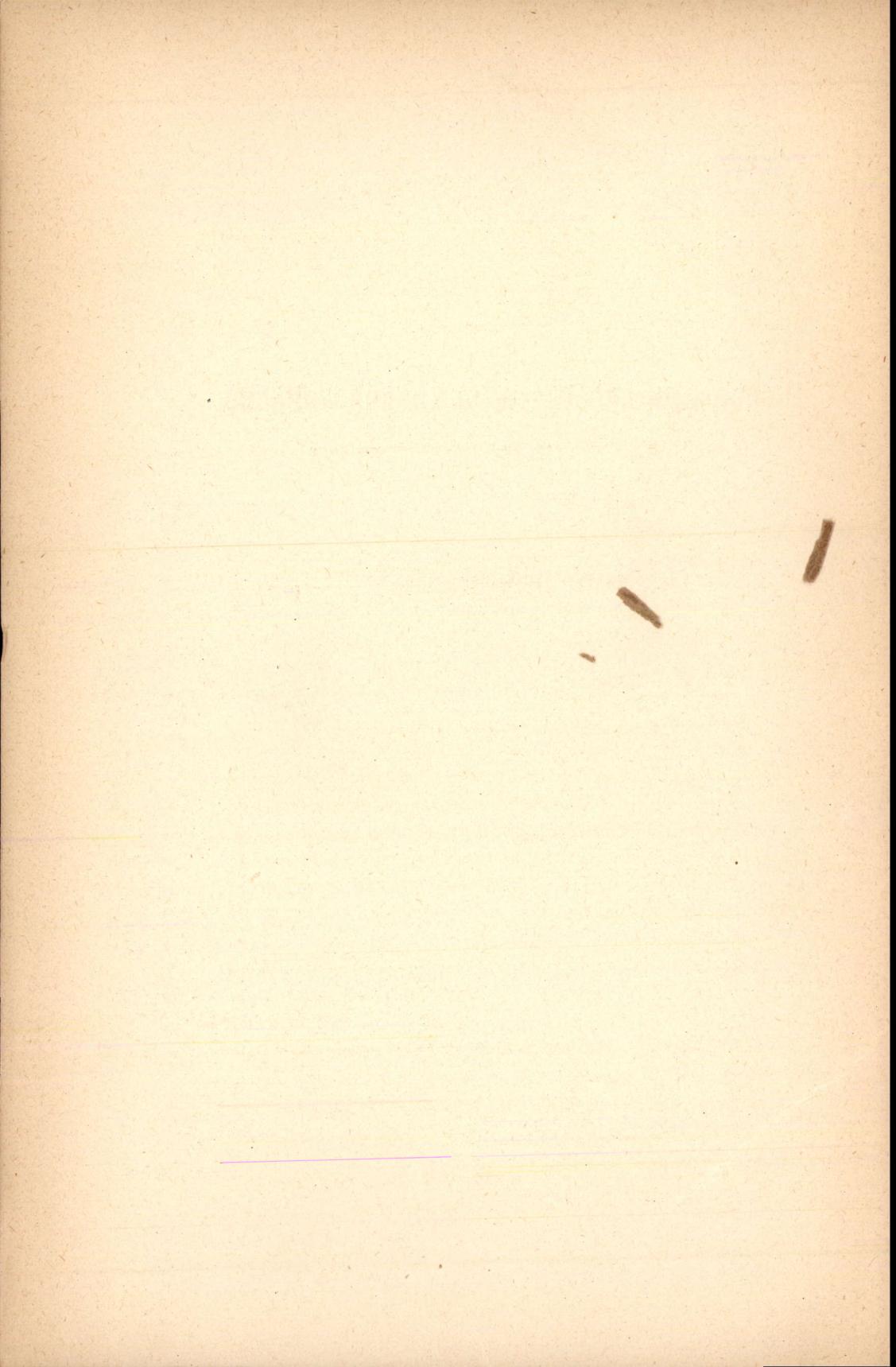
BULLETIN
DU
DICTIONNAIRE GÉNÉRAL
DE LA
LANGUE WALLONNE

PUBLIÉ PAR LA
SOCIÉTÉ
DE LITTÉRATURE
WALLONNE

9^e Année — 1914
N° 1

LIÈGE

Impr. H. Vaillant-Carmanne, s. a.
place St-Michel 4.



BULLETIN

DU

Dictionnaire général de la Langue wallonne

publié par la Société de Littérature wallonne

9^e année — 1914

N° 1

Notre Orthographe

Elle est exposée en détail dans une brochure de propagande due à la plume de M. Jules Feller : *Règles d'orthographe wallonne* adoptées par la Société de Littérature wallonne (2^e édition, 1905 ; prix : 0,50 centimes). Cette brochure est adressée gratis à tous nos correspondants qui en font la demande.

Notre système s'efforce de combiner dans de sages proportions les principes opposés du phonétisme et de l'étymologie ou de l'analogie française. Nous croyons qu'il faut noter exactement les sons parlés, mais qu'on doit en même temps, et dans la mesure du possible, tenir compte de l'origine des mots, de la grammaire et de l'histoire de la langue.

Le romaniste étranger sera d'abord tenté de regretter l'absence du système phonétique pur ; mais nous sommes persuadés qu'avec un peu d'attention et d'exercice, il saura lire, tels qu'ils doivent être prononcés, les textes que nous publions, d'autant plus que nous mettons le plus grand soin à la notation exacte des variations dialectales d'une certaine importance.

Voici le tableau des graphies que nous employons :

Voyelles pures

a	=	æ bref : vèrdjale; fame (verviétois; = femme).
â	æ long :	âme (ardennais); diâle.
â		intermédiaire entre æ et ô : âme; comme dans l'angl. hall.
é	ɛ bref :	osté.
é	ɛ long :	forné (Robertville).
è	ɛ bref :	îvièr (Stavelot-Malmedy); norèt, tchafète.
ê	ɛ long plus ou moins ouvert :	fornê, tère (terre), fiér (fer).
e	ne se prononce pas :	prandjeler ou prandj'ler; blamée (Stav.-Malm.), prononcez <i>blämë</i> ; blaméye (liég.), prononcez <i>blämëy</i> (flambée).
e	{	æ bref : meseure (Robertville; = mesure); ame (Perwez; = ami); leune (liég.; = lune); feume (liég.; = femme).
eu		æ long : mær (verviétois; = mur).
æ	æ bref :	rèzæ (Robertville; = rasoir).
eù	æ long :	rèzeù.
i	ɪ bref :	ribote, ami, ivièr.
î	ɪ long :	îvièr (Stavelot-Malmedy); dj'irè.
o	ɔ bref :	ribote, norèt, èco, rowe.
ô	ɔ long :	ôle, cô.
ö	intermédiaire entre ô et oû :	cöp, pöve, tröye (namurois; = coup, pauvre, truie):
u	ü bref :	lu, i prusse, luskët.
û	ü long :	rafûler.
ou	ü bref :	tchènou, bouter.
oû	æ long :	boûre, coûr.

Voyelles nasales

an	=	æ : prandjeler; banne (prononcez <i>bän</i>).
in	ɛ :	pinde; rinne (pron. <i>rën</i>); quelquefois -ain, -ein comme dans les mots français identiques : main, plein.
én	é	fermé nasal (Hainaut, Brabant, Wall. allem.) : bén, cwén.
on	ɔ	ploumion; èssonne (prononcez <i>ësɔn</i>).
un	æ	djun (juin).

Semi-voyelles

- y toujours après une voyelle : hâye (haie), vèy (voir), oûy (œil, aujourd'hui), payis (pays), poyon (poussin); — y ou i après une consonne : diâle ou dyâle, tiêr ou tyêr, popioûle ou popyoûle; miète ou myète; pacyince, consyince.
- w qwèri, awireûs, vwèzin, fwêrt, quatwaze, cwène, åwe. — Nous n'employons jamais *oi*, qui est équivoque.

Consonnes

- b, p; d, t; f, v; l, r; m, n ont la même valeur qu'en français.
- j, ch ont aussi la même valeur qu'en français : chal (ici); grujale (verviétois; = groseille).
- dj prandjeler, dj'a, visèdje; qui vou-djdju dire?
- tch tchèt, bêtch (bec), vatche.
- h marque une forte aspiration : cohe, haper, oûhê, heûre (grange; secouer), home (écume); — mais : ome (homme), eûre (heure), abit, iviêr.
- h fortément aspirée et légèrement mouillée (seulement à l'Est : Vielsalm, Robertville) : /ârdé (étréché).
- s, ss, ç, c, z s'emploient suivant l'analogie du français: pinser (penser), picî (pincer), sot, sope (soupe); raviser ou râziver, rèseû ou rèzeû, masindje ou mazindje; tûzer; alans-i; pacyince (patience; nous n'employons jamais le *t* sifflant du français), lèçon, lim'çon, èmôcion, acsion, ocâsion ou ocâzion; èssonne, rissemèler.
- gn y (n mouillée) : magnî; lès gngnos (les genoux).
- ly l mouillée : talyeûr (tailleur), gâlyoter (pomponner).
- n, v ng, comme dans l'all. lang.

Remarques. — 1. Sauf *ss*, la consonne n'est doublée que dans les rares cas où elle se prononce double : elle ènn' ala, dji coûrrè (je courrai), i moûrreût (il mourrait), qui vou-djdju dire?

2. Nous marquons de la minute (') toute consonne finale qui se prononce alors que, dans le correspondant français, elle reste muette : prèt' (prêt), fris' (frais), nut' (nuit), i mèt' (il met), toûbac' (tabac), gos' (goût), arès' (arrêt), èstîn' (étaient).

3. La consonne douce finale se prononce forte à la fin de l'expression ou devant une consonne initiale forte : il èst pauve (= *pøf*); i veût dobe (= *døþ*); on grand manèdje (= *manøtʃ*); on pauve timps (= *pøf*). Elle reste douce devant une initiale vocalique (on pauve èfant) ou devant une consonne initiale douce (ine pauve djint).

4. L'apostrophe s'emploie pour remplacer une voyelle élidée : i n' dit rin ; dj'ènnè vou ; quî 'nnè vout ? ; èco 'ne fèye ; prandj'ler ou prandjeler ; doûc'mint ou doûcemint.

5. Nous écrivons : il è-st-èvôye (pron. *ɛstɛ*) ; il èst pris (pron. *ɛpri*) ; il a-st-avou ; mi-âme (pron. *myam*) ; ti-éye (pron. *tyey* ; ardennais ; = ton aile).

* *

En somme, nous suivons de près l'analogie du français *dans ce qu'elle a de légitime et de facilement intelligible*, c'est-à-dire dans tous les cas où l'équivoque n'est pas possible. Ainsi nous écrivons en wallon les finales **muettes** (consonnes ou voyelles) qui existent dans les mots français correspondants ; cela nous permet de noter les désinences du pluriel et du féminin, les multiples formes de la conjugaison, de rappeler enfin le passé de la langue, tout en montrant les liens de parenté qui unissent le wallon au français. Au reste, nous recourrons au système phonétique toutes les fois qu'il est nécessaire.

Dans ce domaine comme dans tous les autres, nous remercions nos correspondants qui nous ont transmis d'utiles indications, et nous les prions de nous signaler les cas particuliers à leur dialecte qui ne se trouveraient pas enregistrés dans le tableau précédent.

Notes d'Etymologie et de Sémantique

72. Les noms dialectaux de la « culbute » en Belgique romane

Une note de M. Antoine Thomas sur le champenois *coutumeré*⁽¹⁾ m'a donné l'idée d'étudier le groupe de mots signifiant « culbute ». J'ai commencé par classer les termes que je connaissais et j'ai soumis cette liste provisoire à une centaine de correspondants du *Dictionnaire wallon*. La plupart d'entre eux ont bien voulu donner des réponses détaillées qui ont notamment enrichi le dossier. Je remercie vivement ces correspondants dévoués et je fais appel à de nouvelles communications. L'essai de synthèse qui suit est sans doute encore bien incomplet ; il aura tout au moins le mérite de montrer la richesse de nos patois, d'offrir quelques explications inédites et d'orienter les recherches ultérieures.

1. Certain jeu d'enfant consiste à se dresser sur les mains, tête en bas et jambes en l'air ; le débutant appuie d'ordinaire les pieds contre un mur. Cet exercice s'appelle en fr. pop. « (faire le) prier », les jambes figurant les deux branches de l'arbre ; anc. fr. *perier* (GOD.).

A. C'est aussi le nom qu'il porte dans le domaine exploré : *pèri* ou *peûri* Liège (rare) ; *pèrt* Bovigny ; *pérè* Stoumont, Villers-Sté-Gertrude ; *pwari* Namur, Denée, Wavre, Harmignies ; *pwèri* Genappe, Pécrot-Chaussée, Chastre-Villeroux, Ciney, Chimay, Gilly ; *pwàrié* Tournai, Wiers, Pâturages, Quevaucamps ; *pouri*

(1) *Romania*, 1909, p. 379.

Ellezelles. — L'expression ordinaire est « faire le poirier » ; à Ciney « planter le poirier » (¹).

On dit : (faire le) *haut pwari* Ucimont, Denée ; -*iè* Thibessart ; -*ié* gaumais (S-E. du Luxembourg) ; *pwarié fourchu* Margny lez-Florenville, Braux lez-Charleville (Ard. françaises). — Comparez *fouché-pwéré* dans les Vosges, J. HINGRE, *Vocab. de La Bresse*.

B. À Seraing, M. Nic. Pirson nous signale le mot *hôstäl*, terme de gymnastique : *Li proumt qu'on fait, qwand on èst jum-nasse* (gymnaste), c'est l' *hôstal*. Ce mot (d'origine germanique ?) paraît être d'introduction récente.

2. La culbute, à proprement parler, est un tour complet sur soi-même. On peut distinguer : 1^o la culbute *en avant* : la tête est posée sur le sol et l'on tourne cul par dessus tête, de façon à retomber sur le dos ; — 2^o la c. *en arrière* : on se met sur le dos, on rejette les jambes en arrière, de façon à retomber sur les genoux ; — 3^o la c. *latérale*, moulinet où l'on fait tourner le corps sur les mains, puis sur les pieds; en franç. « faire la roue » ; — 4^o enfin la c. *accidentelle*, où l'on tombe brusquement à la renverse ; d'où, en général, chute, pirouette, cabriole.

Il va de soi que tous les mots qui suivent n'ont pas toutes ces significations. À l'occasion, on indiquera au moyen d'un chiffre (1^o, 2^o, 4^o) le sens usité dans telle ou telle localité. Les renseignements recueillis permettent de croire que le 1^o et le 4^o sont les plus connus. Rarement on a mentionné le 2^o. — Quant au 3^o, tout ce que je sais, c'est qu'à Bouvignes-Dinant on dit : *fè l'ruwe di tchanur* « faire la roue de char » ; à Malmedy : *fè l' tour du pawion* « faire le tour de papillon » ; à Faymonville : *fè dès roues d' pawion* ; à Pâturages : *fè le rwé* « faire la roue ».

Les expressions sont groupées d'après les trois grandes divisions dialectologiques de la Belgique romane :

(¹) De celui qui n'a plus d'argent, on dit plaisamment à peu près partout : « Il peut faire le poirier, il ne tombera rien de ses poches ». — Notez, en westphalien, *den boom stân* (= den Baum stehen) et, en patois d'Aix-la-Chapelle, *der beereboom stohn* (= den Birnbaum stehen).

A. Wallon proprement dit (liégeois, ardennais, namurois et brabançon de l'Est);

B. Gaumais (dialecte de la Lorraine belge, au Sud de la province de Luxembourg);

C. Ouest-wallon (Charleroi-Nivelles) et rouchi (variété du picard : Mons-Tournai).

Dans chacune de ces divisions, on suit l'ordre alphabétique.

A. WALLON PROPREMENT DIT (§§ 3-13).

3. bérdoûse, bourdoûse (Liège : GGGG.), terme enfantin, « culbute » en général. DUVIVIER donne *bourdoufe* et *bourdouhe*. J'ai entendu aussi *bardoufe* (*il a fait 'ne bèle bardoufe*). FORIR ne signale que *bourdi-bourdouhe* « exclam. pour exprimer une chute, une culbute ». À Verviers, *bourdoûsser, birdoûsser (al valéye)* : « culbuter, dégringoler ». Il est hors de propos de penser à l'all. burzeln, comme fait GRANDGAGNAGE, I, 52. Ces termes sont de pures onomatopées, empruntées de l'all. *bardauz* et du néerl. *pardoes, perdoes* (voy. WEIGAND, FRANCK-VAN WYK).

4. bérwète m'a été donné à Laneuville-au-Bois (centre de la province de Luxembourg) comme synonyme de *coupère* « culbute » ; c'est d'ailleurs le sens qu'il faut aussi lui attribuer dans l'expression *fé bérwète* (liég., nam., ard.), bien connue surtout au jeu de quilles : « faire faux bond, coup nul, ne pas abattre de quilles ou même manquer la planche en lançant la boule ». — On serait tenté d'abord d'y voir une acceptation figurée de *bérwète* « brouette », par analogie avec une brouette qui se renverse en avant ou de côté ; mais, en réalité, il faut distinguer 1. *bérwète* « brouette », *bérwèter* « brouetter », et 2. *bérwète* « culbute », *bérwèter* « culbuter, dégringoler, tomber de haut et avec des chocs ; d'où faire fiasco »⁽¹⁾. Le second répond au franç. *pirouette*, -er, dont l'origine, mal connue jusqu'ici, s'éclaire par ce rappro-

(1) Le namurois dit dans ce cas *bérouler*. *Berwèter* « dégringoler » est liégeois et surtout ardennais ; voy. *abèrwèter* dans le *Bull. du Dict. wall.*, 1906, p. 94.

chement. Le franç. « faire la pirouette au jeu de mail » (LITTRÉ) ne peut en effet être séparé du *wall. fé bérwète* au jeu de quilles. En meusien — et ailleurs évidemment — *faire la péroutte* signifie « culbuter » (GOFFART, *Gloss. du Mouzonnais*). En wallon **pirwète*, **pèrwète* (¹) a subi l'influence de *bérwète* « brouette », mais le nam. *pirwitche* « pirouette » (L. PIRSOUL) reproduit le radical primitif. D'autre part, on trouve, avec le sens spécial de « toton, moule de bouton percé d'un trou au milieu », *pirouelle*, *pérhouette* (²) en messin (M. LORRAIN) et, en wallon, *pérwiye* Bastogne, St-Hubert ; *pérweye* Laroche, Chevron, Condroz et Famenne ; *pīweye* (pour **pirweye*) Liège, Bergilers ; *pirwitche* et *pītwitche* Huy, Namur, Fosses ; enfin, à Burdinne (en Hesbaye), nous relevons la forme *sperwitche*, qui rattache clairement tout ce groupe au bas-allemand d'Aix-la-Chapelle *spirewippche* « toton » (³). La chute de *s* initiale (sauf à Burdinne), l'altération de la finale (sous l'influence des suff. *-iye*, *-èye*, *-ète*, *-èle*), le passage du *w* germ. à *ou* fr. (purement graphique, comme dans *marsouin*) sont des phénomènes ordinaires.

5. coubotèye Robertville lez-Malmedy, Bovigny, Wanne : *fé coubotèye*, syn. *fé l' coupèrou* « faire la culbute ». À Faymonville, *fé conbotèye*, c'est faire la culbute en arrière. — Composé de *cou* « cul » et de *botèye* « bouteille ».

6. coupèrou. GRANDGAGNAGE, I, 131, n'en explique pas l'origine. C'est une altération de *cou-pèrt* « cul-poirier » (voy. § 1), la

(¹) *Pirwète* est dans le *Dict. hég.* de FORIR ; mais, sous cette forme, c'est un emprunt récent du français.

(²) Comp. le meusien *piroile* (LABOURASSE) : « s. f., gros sou avec lequel on joue au *patard* (jeu de bouchon, le bouchon lui-même) ».

(³) Jos. MÜLLER, *Die Aachener Mundart*, 1836. Ce rapprochement est suggéré par GRANDGAGNAGE, II, 230. L'origine de *spirewippche* (qui, paraît-il, n'a plus cours aujourd'hui à Aix) est donnée exactement par SCHELER : *spire* « chose pointue » et *wippche*, dimin. de *wipp* « mouvement rapide » (ib., note). Cf. BEHRENS, *Beiträge zur fr. Wortgeschichte*, p. 125.

finale *ou* faisant écho à la première syllabe. — Le même type se retrouve en Picardie : *cupoirier* (GOD., v° *perier*) ; en rouchi : *tchupori* Pecq, *tchupouri* Luingne-lez-Mouscron ; sur la Semois : *cupwari* Bohan ; en gaumais : *cu d' pwari* Buzenol, St-Léger (au sens 2°; pour le 1°, on dit *cu d' bouré*) ; en meusien : *cû d' péreil* ou *d' purée*, *cû d' peûrète* ou *d' purète* (LABOURASSE, VARLET). — En wallon proprement dit, il est fort répandu et présente des formes variées : *cupwèri* Forville (N-E. prov. de Namur); *cupèri* Awenne, Denée ; *coupèri* Dinant, au sens 4°; *coupéri*, *copéri* Ciney; *copwèri* Dorinne (¹) ; *coupiré* Neufchâteau, Bertrix ; *coupère* Oisy, Lavacherie, Ortheuville et dans la Famenne ; *cupèrè* Freux lez-St-Hubert ; *coupèrè* Chairière, Gros-Fays ; *coupirou* Moxhe ; *coupéròu* Barvaux-Condroz ; *cupéròu* Éghezée ; *coupérò* Érezée ; *coupéròu* Liège, Glons, Verviers, Spa, Malmedy, Bovigny, Lutrebois, Ciney, Ben-Ahin, Vezin, Petit-Fays ; *coubèron* Liège (DUVIVIER), Petit-Fays. — Diminutifs : *coubèr'hé* (le suff. *-hé* = -cellum, -scellum) à Bergilers en Hesbaye ; *fé la coupèrète* Lutrebois, *one cupèrète* Rachamps-Bourcy, *la coubèrète* Wardin-lez-Bastogne. — Notez, au sens 2°, les expressions *coupéròu d' mam'zèle* Liège, ou *d' madame* Glons (*cumulèt d' mam'zèle* Namur PIERS.), *cupwari a r'ver* Bohan-sur-Semois, *tchupouri a l'ind'ver* Luingne-lez-Mouscron.

7. *coupèrné* Offagne ; de même, en Ardennes françaises, *coupègnò* St-Fergeux, Acy lez-Château-Porcien (²). — La première syllabe ne pouvant représenter cul (à Offagne : *kò*), j'expliquerai littéralement par **couperonneau*, diminutif de l'anc. fr. *couperon* « cime, sommet », qui a laissé d'ailleurs d'autres dérivés en wallon : *copurnale* (-ella), « faisceau de gerbes » Liège (FORIR), ou mieux « gerbe d'avoine à un seul lien : *drèssi lès*

(¹) *co-* est dû à l'influence du préfixe favori en namurois : *cobèrouler*, *cotourner*, *cotaper*, *covèriner*, *cotwade* (con-torquère), etc. ; de même *cumulèt* est devenu *comulèt* en namurois moderne, § 10.

(²) Je dois ce renseignement et la plupart de ceux qui concernent les Ardennes françaises à l'obligeance de M. Charles Bruneau.

copurnales » Liers ; *scopurnè* Marche-en-Famenne, Ciney, Dorinne, « couper le sommet, le bout », anc. fr. escoupperonner ; *discopurnè* Denée, même sens ; *acopurlè* (pour *-nè*) Beauraing, qui a aujourd’hui le sens péjoratif de « emmancher », mais qui a dû signifier « attacher par le sommet (par ex. des gerbes) » ; d’où *acopernûre* Chastre-Villeroux, *Bull. Dict. w.*, 1910, p. 134.

8. couribèt, m., liég., GRANDGAGNAGE, I, 131; *couroubèt* DUVIVIER, *courubèt* ROUVEROY, *corubèt* REMACLE, FORIR ; avec changement de suffixe : *couroubot* Jupille ; diminutif : *couroubinèt* Liège, *croubinèt* Geneffe. — C'est une forme masculine de « courbette » (voy. GOD., *corbet*), qui a pris le sens de « culbute ». Je relève, dans un texte liégeois de 1732, *croubèt* (¹) et, dans FORIR, *couroubète* avec le sens primitif de « courbette ».

9. cou-z-à-haut Verviers (LOBET, *Dict.*, p. 305), litt. « cul-en-haut » : *fé dès cou-z-à-haut* « faire des culbutes ».

10. cumulèt, s. m., terme francisé connu dans toute la Belgique romane, où il passe même pour être français. C'est le seul mot en usage à Namur (avec le verbe *cumuleter*, GGGG., I, 147), dans la région de Charleroi et dans une partie de la Hesbaye : Marilles, Ambresin, Wasseiges. — Il a d'ordinaire les sens 1^o et 4^o. On fait cependant ça et là des distinctions ; ainsi, à Luttre, il n'a que le sens 1^o (pour le 4^o on dit *crumuya*; § 22) ; à Wiers, il n'a que le sens 4^o (pour le 1^o, *cutromiau*; § 22). — La forme la plus ordinaire est *cumulèt*. On prononce *kæmælèt* en Brabant (Chastre-Villeroux, Pécrot-Chaussée, Jodoigne) et sur la Semois inférieure (Alle, Oisy).

GRANDGAGNAGE en rapproche le rouchi *tumête*, *tumelête* et le normand *cumblet*, dérivés de l'anc.-h.-all. *tūmilōn* (néerl. *tui-melen*, wall. *toumer*, tomber), mais il n'explique pas suffisamment le changement de *t* initial en *k*. M. Antoine THOMAS, *l. c.*, conjecture que le bessin *cumblé* représente un type médiéval **tumelet* contaminé par *cul*. Pour ma part, cette influence me

(¹) *Bull. Soc. wall.*, I, 180.

paraît assurée et je verrai de même dans la finale du wall. *cumulèt* l'influence du fr. *mulet* : certaines formes, dont nous allons parler, ont en effet *-moulèt*, traduction du fr. « mulet ». Le peuple, on l'a dit mainte fois, a le besoin de s'expliquer, fût-ce par l'absurde, les divers éléments de son langage ; la présente étude, comme toutes celles du même genre, pourrait s'intituler : « le jeu des influences et des combinaisons ».

La première syllabe de *cumulèt* présente ça et là de curieuses altérations : on trouve *cɔ̃mulèt* à Fosses et dans le patois moderne de Namur, sous l'influence du préfixe *co-* (voy. *copwèri*, § 6) ; — *cômulèt* Givet, influence de *cô* « cou » ; — *scômulèt* Romedenne, Sautour-lez-Philippeville, influence du nam. *si scôyi* « s'étaler les jambes ouvertes, se fendre démesurément »⁽¹⁾ ; — *crâmoulèt* Moxhe, *crômouleùt* Bouvignes-Dinant (au sens 1°, tandis que *coupèri* a le sens 4°), Denée, Landrichamps-lez-Givet, influence de *crâ*, *crô* « gras » : l'expression *pwarter a crô-via* « porter (un enfant) sur ses épaules », litt. « à gras-veau » (= comme un veau gras), a sans doute déterminé « gras mulet ».

Le namurois appelle aussi *cumulèt* le « pigeon culbutant » (all. *tummler*, angl. *tumbler*, ap. GGGG., I, 147), qui est dénommé ailleurs *culbuteùt* et *tourniquèt* d'après J. DEFRECHEUX *Vocab. de la faune wallonne* ; voy. § 19.

11. mou d'avonne Bovigny : *fè l'* —, « faire le muid d'avoine ». Espèce de culbute à préciser. M. le Dr Lomry, qui signale cette expression, croit qu'elle désigne la culbute en parlant des femmes; ce serait donc l'équivalent du liégeois *coupèrou d'mam'zèle* « culbute en arrière »⁽²⁾.

12. pèrtainne, pirtainne Liège; se dit surtout de la culbute que fait le cerf-volant qui tourne sur lui-même, et aussi en par-

(¹) Voy. Grandgagnage, II, 347.

(²) VILLERS, *Dict. malmedien* (manuscrit de 1793) a cet article : « *fè l' mou d'avône*, se dit des chevaux lorsqu'ils s'agitent de droite et de gauche, couchés sur leurs reins, gagner son avoine ».

lant d'une personne. Ce mot a sans doute la même origine que le fr. *pretantaine*, wall. *pèrtontainne*; comp. le wall. *alé pèrti-pèrtainne* « aller cahin-caha ».

13. scoudro [?] Liège. Ce terme, qui nous est inconnu, n'est attesté que par CAMBRESIER (1787) et par REMACLE (1^{re} et 2^e éd.); GRANDGAGNAGE l'enregistre (II, 350) d'après Remacle. Je suppose une faute d'impression qui, du *Dictionnaire* de Cambresier, aura passé dans celui de Remacle. En effet, l'excellent Dictionnaire manuscrit de DUVIVIER donne **scoudzo** comme synonyme de *koubèrou* et de *kouroubè* « culbute », et cette forme, — qui nous est également inconnue, — paraît plus facile à expliquer : on aura dit d'abord *fé dès cou-d'zeür cou-d'zos* (¹), ce qui, dans la bouche des enfants surtout, a pu s'abréger en *fé dès s' cou-d'zos*.

B. GAUMAIS (§§ 14-16).

14. cu de berceau. Cette expression, attestée par MAUS, *Vocab. des environs de Virton*, manuscrit de 1850, paraît être aujourd'hui inconnue en pays gaumais. M. Ch. Bruneau nous signale *cubèrsò* à Cumières (Marne). C'est probablement une altération de **cambreveau* contaminé par *cul*; « culbute » se dit en picard *camberceu* (²) et *couverchen* (CORBLET), en blaisois *comber-selle* (³). Comparez § 18.

15. cu d' boûré Étalle, Tintigny, Mellier, St-Léger, Virton,

(¹) Comparez § 9. L'expression *cou-d'zeür cou-d'zos* « cul-dessus cul-dessous », c.-à-d. « sens dessus dessous », est du langage courant en liégeois. — Au lieu d'une faute d'impression, on peut aussi supposer que *scoudro* est une altération plus ou moins arbitraire de *scoudzo*.

(²) G. AGISSON, *Un village du Santerre, monographie de Proyart*, Albert (Somme), 1906, p. 225 : « Peut venir du vieux fr. *cambreselle*, action de se baisser pour recevoir qqn sur son dos ». Pour l'évolution sémantique, comp. § 8.

(³) THIBAUT, *Gloss. du pays blaisois*, donne deux étymologies fantaisistes, mais il cite *combreselle* dans Merlin Coccaie, I, 17, et *combreccelle* dans Rabelais II, 22.

etc.; *cu d' bwarô* Musson. Proprement « cul de bourreau ». M. Ed. Liégeois conjecture que cette expression date de l'époque où la décollation se faisait par la hache sur un billot : après le coup fatal, le supplicié culbutait sur lui-même d'avant en arrière. — S'emploie aux sens 1^o et 4^o; au sens 2^o, on dit **cu d' pwari**; voy. § 6.

16. cutrumé Étalle (arch.), Williers-lez-Florenville; *kætræmē* Alle-sur-Semois; *cutroumē* Mouzon (Ard. fr.); *cutrumian* Rethel (ib.) (¹). Le type est « *cul-tumerel », avec métathèse de *r* = « *cutrumel* »; voy. § 22. — Les formes *coutrumē* Ucimont, *contræmē* Corbion (pour *cu-*, *kætroumē*) présentent de plus une métathèse de voyelles, à moins qu'il n'y ait simplement influence du fr. *cour*.

C. OUEST-WALLON ET ROUCHI (§§ 17-24).

17. cabèriole Tournai : « culbute, saut périlleux ». Altération du fr. *cabriole*. De même, dans l'Anjou, *capériole*, *carpeïole* « culbute ». En liégeois, *câbriyole* a le sens du fr. « *cabriole* » (FORIR, p. 90; HUBERT, p. 116).

18. cu d' buzèle Frameries. M. Louis Dufrane, qui signale ce terme, a noté *cu de biselle* dans un n° de 1896 du journal *Les Nouvelles du Borinage*. — C'est peut-être une altération du pic. *cambreccelle*, comme *cu de berceau* § 14.

19. cud'troncha Houdeng (vers 1860, d'après M. l'avocat Hubaut) ou **cud'roncha** Houdeng, La Louvière, Braquegnies (d'après d'autres), **cud'ronmia** Houdeng (auj., d'après M. Hubaut), s. m., « culbute », au sens 1^o. — La dernière forme paraît être une simple corruption de **cutroumia*, **cutronmia*, § 22. Les deux autres sont d'explication plus difficile; je crois pourtant qu'elles peuvent se rattacher au même thème par substitution du

(¹) H. BAUDON, *Le patois des environs de Rethel*, 1907, p. 33, donne aussi *cutrumeler* « verser sens dessus dessous, en parlant des voitures ».

suff. *-cha*, *-cia* (-cel, -ceau) au suff. *-ia* (-el, -eau) (¹). On aurait la série **cutroum'cha*, **cutronm'cha*, *cud'troncha*, *cud'roncha*, ce dernier, par étymologie populaire, sonnant comme « cul d' rond chat ». — À l'appui de cette conjecture, j'invoquerai un mot que SIGART, *Dict. montois*, p. 362, signale sans l'éclaircir : « *troumchat*, hirondelle, à Frameries ». Il faut sans doute écrire *troum'cha* et expliquer, comme ci-dessus, par *troumia* (**toumeria*, **tumerel*) × suff. *-cha*. On a vu, à la fin du § 10, que le « pigeon culbutant » s'appelle *cumulèt*, *cultuteù*. Qu'il s'agisse ici d'une hirondelle et non d'un pigeon, cela ne fait pas difficulté ; en effet, d'après J. DEFRECHEUX (*Faune wall.*, v^o *colon*), « hirondelle » est un terme de *colèbeù* emprunté à la langue française pour désigner « certaine espèce de pigeon au vol rapide et très élevé ».

20. cumèriau Rebaix, Wodecq, Flobecq ; *cumoriau* Ellezelles. — [De même à Reims *cumariō* (²) et, dans les Ardennes françaises : *cumériō* à Château-Porcien, *cubériō* à Rimogne.] — Ces diverses formes dérivent d'un primitif **tumeriau*, *-erel*, contaminé par *cul*. Voy. *cutrumiau* § 22.

21. cutourniau Ouest de Charleroi ; *cutourniau* rouchi HÉCART, SIGART ; Thivencelles-lez-Condé, Quiévrain, Belœil, Maubeuge, Harmignies, Leuze. — [Ce type est aussi connu dans les Ardennes françaises : *cutourniau* Bouconville ; *cutourgnō* Château-Porcien ;

(¹) Comp. *caudèrcha* Houdeng, « grand chaudron dans lequel on fait cuire la nourriture des porcs, etc. », qui serait, en anc. fr., **chauderoncef*; voy. dans GOD. *chevroncel*, *coroncel*, *larroncel*, *moucheroncel*, etc.

(²) Comp. *tournariau*, § 21. — GOFFART, *Gloss. du Mouzonnais*, v^o *cul troumai*, ajoute : « On dit ailleurs *cul marie haut* » (!). — Le rémois *cumariō* expliquerait le mot *cumayau* qui se trouve dans une vieille ronde enfantine, signalée à Ciney et à Awenne. Les enfants tournent en se tenant par la main et en chantant : *Au rondeau, Cumayau, Ma grand-mère a fait un saut, Cumayau !* (Ciney) ; *Rondeau, Cumayau, Nosse grand-mère a fait on saut, Cumayau !* (Awenne). Les enfants s'accroupissent en lançant bien fort le dernier mot. Cette ronde est évidemment importée du sud.

cutrougna Hautes-Rivières ; *cutrougnau* Rocroi ; *cutrugnau* Sécheval, Deville, près de Monthermé ; *cu détournai* Mouzon, GOFFART ; *cu détrouné* Vrigne-aux-Bois, près de Mézières.] — Le simple **tourniyau** se rencontre à Pâturages, *tournéyan* à Flobecq. Il répond à l'anc. fr. *tornel* (¹). Les formes précitées supposent un diminutif en -ellum de *tornum*, anc. fr. *torn*, tour, s. m. ; un **tourneau*, c'est un « petit tour » (comp. four, fourneau), de même qu'un **tumereau*, qui signifie proprement « petit objet qui tombe ou que l'on culbute » (cf. tombereau), a pris dans nos dialectes le sens de « petite chute ou culbute » ; comp. *tumète* §. 24 (²). M. A. THOMAS, *l. c.*, se demande si, dans *cutourniau*, le verbe *tourner* est primitif ou s'il s'est substitué à une date récente à *tumer*, toumer ; il est difficile, suivant lui, de répondre avec assurance. Je me permets de trouver ses scrupules excessifs et d'admettre, jusqu'à preuve du contraire, qu'il s'agit en l'espèce d'une formation parallèle à *cutrumiau*. — Il est naturel cependant qu'un type ait influé sur l'autre. Ainsi s'expliquent **cutourmiau** Quevaucamps, Leuze, Herchies, Ormeigniès, et le simple **tourmiau** Isières, Ostiches, Maffles, Irchonwelz-lez-Ath ; *tournéyan* Lens, Lessines ; altéré en *tourmouyau* Ath, sous l'influence de *mouyau* « muet » (³), et en *trimouya* Nivelles (par

(¹) GODEFROY le donne comme adjectif : « qui tourne », et comme substantif : « pont tournant ». — Un « tourneau », c'est aussi un « petit objet qui tourne » ; tel est le sens du liég. *tourné* « sabot, espèce de toupie ».

(²) De même encore *sautereau* « petit être ou objet qui saute » aurait pu signifier et signifie peut-être dans certains dialectes : « petit saut ».

(³) Voy. *crumuya*, § 22. — M. Jules Dewert m'a écrit à ce sujet : « L'athois *tourmouyau* signifie « tour muet » ; il s'est dit d'abord des tours de pantomime exécutés sur la rue par des bateleurs ; puis, par extension, des culbutes et cabrioles de toute espèce ». L'explication est ingénieuse, mais elle n'est pas nécessaire. Il s'agit ici, comme pour *cumulet* et pour maintes autres formes, d'étymologie populaire, c.-à-d. de la tendance générale à « transformer un mot plus ou moins obscur sous l'influence d'un autre mot qui offre quelque ressemblance de sens ou de son ; cette transformation lui prête ordinairement une apparence de sens » ; voy. NYROP, *Gramm. historique*, I § 528, IV § 451.

métathèse pour **tourmiya*). — Reste le rouchi **tourmériau** HÉCART, VERMESSE, *tournariau* VERMESSE. On l'expliquera de deux façons. Ce peut être *cumériau*, *cumarianu* (§ 20) contaminé par *tour*. D'autre part, on peut supposer, à côté de *tourniau*, un type **tournerianu* (formé de *tourner* comme *tombereau*, *sautereau* de tomber, sauter) ; le changement de *n* en *m* s'expliquerait, comme dans *tourniau*, par l'influence de *tumer*.

22. cutrumiau rouchi : Avesnes, Girault; *cutromiau* Wiers⁽¹⁾, Landrecies; *cutroumiau* Dour; *cutremia* Berzée, Sautour-lez-Philippeville; chute de *r* dans *cutumia* Tubize, *cutumianu* Neufmaisons, Tertre-lez-St-Ghislain. On a vu, § 16, d'autres formes dans la région du sud. Elles répondent toutes au champenois *coutumeré*, que M. Ant. THOMAS, *l. c.*, explique avec raison par « *cul-tumerel ». Ici nous avons de plus la métathèse de *r*. — Même phénomène dans le simple **trumiau** rouchi (VERMESSE, p. 490; HÉCART, p. 469; voy. aussi HÉCART, v^o *toumereau*, *tumerneau*); *trumia* Soignies, Marche-les-Ecaussines; *troumia* Le Rœulx; *troum'mia* Chapelle-lez-Herlaimont⁽²⁾. — On a vu, § 20, que **tumeriau* est devenu ailleurs *cumeriau*. Il faut également rattacher ici **crumuya** Luttre (au sens 4^o; cf. § 10), dont la deuxième partie a subi l'influence de *muya* « muet », comme *tourmoniau* Ath, *trimouya* Nivelles; voy. § 21.

23. tchubèrlire, s. f., Mouscron, Luingne, Tourcoing, Pecq « culbute » (au sens 4^o). Composé de *tchu* « cul » (comp. *tchupouri* Luingne, au sens 1^o; § 6) et, sans doute, de *-bèrlire* « *beroulière », dérivé de *bérourler* Genappe, *bérôler* Namur « culbuter, dégringoler »; de **bis-rotulare*. Ou bien, ce verbe n'existant pas en rouchi où l'on dit *bourler* « rouler, dégringoler comme une *bourle* ou *boule* », *tchubèrlire* serait-il pour *tchubourlire*?⁽³⁾

(1) Au sens 1^o; *cutromiau du dos* au sens 2^o; pour le 4^o on dit *cumulèt*.

(2) Comparez *troum'cha*, § 19.

(3) À Tourcoing, *bèrlire* signifie « chiffon, loque, lambeau »; ce sens ne paraît guère convenir ici.

24. tumète (faire —) rouchi HÉCART, VERMESSE ; *tumète* Borinage, SIGART, p. 363; *teuméte, teumeléte* HÉCART; *teumelet* Pecq; *timblet* Lille, VERMESSE, p. 485, faire l'*équeumette*, ib., p. 490. — Dérivés de l'anc. fr. *tumer* (w. *toumer*, tomber), d'origine germanique; comp. le bourguignon *cutmiblō* (= **cul-tume-lot*) et le norm. *cumblet*. On a vu, § 10, *cumulet* issu de **tumelet*. — Les dialectes flamands et allemands connaissent aussi des dérivés du même primitif, employés avec le même sens : *tuimelēt*, -ette Furnes (Flandre occid.), *tummelōet* Aix-la-Chapelle, Eupen, *tumeleut* Berg (Prusse rhénane); *tuimelaar* Anvers et Fl. occid.; voy. SCHUERMANS, *Vlaamsch Idioticon*.

APPENDICE. — Dans ce qui précède, on s'est, autant que possible, renfermé entre les limites de la Belgique romane. Une étude du même genre pour les autres régions serait assurément intéressante. Voici, pour y aider, quelques notes brèves :

I. Dialectes romans de France et de Suisse.

bonscu, faire le —, norm., Calvados (*Revue des parlers pop.*, 1902, p. 45).
bousquet « culbute », Anjou (VERRIER ET ONILLON).

calpōta, -esse « culbuter, -te », Vosges (J. HINGRE, *Patois de La Bresse*).
camberseu, picard; *comberselle*, blaisois; voy. § 14.

cancoubwèyo « culbute, pirouette que font les enfants » (BOILLOT, *Patois de la Grand' Combe, Doubs*). — La seconde partie est évidemment « boyaux »; voy. *cantibouelle*.

cantibouelle Langres (*Vocab. langrois*, 1822). Comparez *ternibouelle*. — Composé de *canti* (comparez *cancou-*, *cucan-*, *kican-* = tourne?) et de *bouelle* « boyaux ».

corbichée « cabriole », norm. (DU BOIS ET TRAVERS, 1856).

couprière « cabriole », picard (CORBLET). — Pour *croupière*?

courpélē, m., Vosges (J. HINGRE, *Patois de La Bresse*).

couvercheu picard; voy. § 14.

cuboule, cuboulaye lorrain; *cubouler* « culbuter ». De *cul-boule*.

cucanboule, kicanboule, f., culbute (M. LORRAIN, *Gloss. messin*, écrit *cuquemboule, quiquemboule*). — Voy. *cantibouelle* et *kicangôle*.

cū-d'-peneil ou *cū-d'-punée* meusien (LABOURASSE, VARLET); *cu-p'né* lorrain, « culbute » (*Dict. patois* par L. M. P[ÉTIN], curé de St-N[abord]

Vosges], Nancy, 1842). — Litt. « cul (de) panier »; comparez, en dial. langrois, « panier fourchu », syn. de « poirier fourchu »; § 1.

cukemêla, cupessa (BRIDEL, *Glossaire suisse*).

cupellia Lyon, *cuplot* Dauphiné, *cupelié*, *cupelet* Gascogne (PUITSPELU).

cutromblet picard (CORBLET), norm. (DELBOULLE, *Gloss. de la vallée d'Yères*). — Altéré de **cutombelet*, prob. sous l'influence de *cutrondelet*. *cutrondelet* normand (DELBOULLE, o. c.); *cutronnè* picard (A. LEDIEU, *Gloss. de Démuin*). — Le verbe *trondeler* signifie « rouler par terre ».

kicangôle Nancy. — Voy. *cantibouelle* et *cucanboule*; -gôle = gueule ?

moulinet norm. (MOISY). En flam. bruxellois *moleken* (SCHUERMANS). *omelette*, faire l' —, Château-Porcien (Ard. franç.).

pastouret norm. (MOISY). — Altéré sans doute d'un ancien **pastourez* « (jeu) propre aux (petits) pâtres », qu'on pourrait ajouter à l'étude de M. A. THOMAS sur le suff. -aricius.

pie percée « culbute » (R. de M[ONTESSON], *Voc. du Haut-Maine*, 1859).

piquet « culbute », Anjou (VERRIER et ONILLON).

saucublète, saussublète, sautublète norm. (DU BOIS et TRAVERS). — Composé de *saut* et du norm. *cumblét*, altéré, § 10.

tèrnibouelle Bourges, Sancerrois. — Anc. franç. *torneboele*; comparez *cantibouelle*.

trimbole norm. (MOISY).

II. Langues germaniques (¹).

beereboom « poirier », Aix-la-Chapelle; voy. § 1.

bokel, de — *schlōn*, de — *schiérren*, Weiswampach (G. D. de Luxembourg).

burzelbaum, purzelbaum all., « culbute ». — Composé de *baum* « arbre » et du radical du v. *burzeln*, *purzeln* « culbuter »; le sud-all. *borzen* signifie « faire saillie »; l'all. *bürzel* sign. « croupion » et, dans certains dialectes, « éminence de terre, butte » (= wall, *croupêt*); voy. WEIGAND, col. 312, 494. Même radical dans *kaukelpurz* Saxe, *koekelporz* Leipzig, *burzelbock* Silésie, *bötzekopf* Schoppen-lez-Faymonville (Prusse rhén.) « culbute ».

burzelbock Silésie et anc.-h.-all. — *Bock* signifie proprement « chute ».

Voy. WEIGAND, col. 260.

kaukelpurz Saxe, *koekelporz* Leipzig, *kaupelsturz* Thuringe; *kökkelböök*, de

(¹) Je dois plusieurs de ces mots à l'obligeance de M. le Dr Esser, de Malmedy, et de M. l'abbé Bastin, de Faymonville.

— schlüen (= schlagen), Montzen-Moresnet ; *kokelebotsch* Aix-la-Chapelle (MÜLLER, *Die Aachener Mundart*, 1836) ; *kokelenbol* Limbourg belge (SCHUERMANS) ; *kukeleboom* Siegerland. — Pour le premier élément, voy. WEIGAND, v^o *gaukeln* « jongler, faire des tours », FRANCK-VAN WIJK, v^o *goochelen*.

kobold Brandebourg, Poméranie ; m.-h.-a. *kobolt*, dérivé du v. *kobolden* « culbuter » ; du danois-suédois *kobolt* « lutin » (FALK-TORP) ; voy. WEIGAND, *kobbəlz*.

kolbotte danois ; emprunté du fr. *cultute* (FALK-TORP).

kop en ásch, de — schlün, Martelange (Luxembourg belge) ; iwer kop en ásch fälen (Arlon) « tomber sur tête e cu ».

kuchenschass Autriche (cité par MÜLLER, o. c.)

kuitelbuit Limbourg belge ; *kuitelen*, *kuikelen* « culbuter » (SCHUERMANS).

moleken flam. de Bruxelles (SCHUERMANS). Propr. « moulinet ».

tuimelaar Anvers, Fl. occid. ; *tuimelèt*, -ette Furnes ; etc. Voy. § 24.

tuimelperte, *tuimelprys* Flandre occid. (SCHUERMANS).

tumelskop, *tummelshöpp* Elberfeld ; *tumlemuts* Berg (Prusse rhénane).

Jean HAUST

73. w. **djárdeús** (ladre)

Pour orienter une enquête sur l'origine du mot *djárdeús*, il faudrait d'abord en bien déterminer le sens. Or, il s'agit d'une maladie interne du bétail. Les gens qui la connaissent sont des fermiers, des vétérinaires, qui ne s'occupent pas d'étymologie ; les gens de la ville ne la connaissent pas, ce qui ne les empêche pas d'employer le mot, à leur façon, dans des sens inattendus. *Ile n'est né djárdeuse*, dit une mère verviétoise de sa fillette : cela signifie qu'elle crie bien, qu'elle a une bonne voix. Le mot pour elle n'a que cette signification. Commençons donc par étudier les choses avant les mots.

Cette maladie atteint surtout les porcs. Aussi le peuple connaît-il l'expression *pourcé djárdeús*. C'est aussi celle que HUBERT, FORIR et GRANDGAGNAGE ont notée dans leurs dictionnaires. Ils appellent cette maladie la ladrerie du porc. Quant à l'adjectif wallon, il est traduit par ladre et aussi par lépreux.

Cependant cette maladie peut atteindre d'autres animaux. À Ensival, à Grivegnée (d'après M. Leduc), on dit aussi *one vatche ðjärdeûse*. MOZIN (*Dict. fr.-all.*), consulté aux mots *ladre* et *ladrerie*, donne la maladie comme s'attaquant au pourceau et au lièvre, et il la définit : « sorte de scrofule des porcs ». Il semble par son article qu'elle se manifeste à l'extérieur par l'insensibilité de la peau et par la chute des poils, témoin l'exemple français qu'il donne : ce cheval a du ladre, a des marques de ladre : *hat kahle Flecken um die Augen* (a des plaques chauves autour des yeux).

Mais, pour fixer parfaitement notre idée, il ne sera pas inutile d'emprunter une description de la ladrerie à quelque spécialiste, de préférence à un auteur ancien, plus proche des idées et de la science du campagnard. Nous la prenons à la *Nouvelle Maison rustique* de l'agronome LIGER (8^e édit., 1762), t. I, p. 347 :

Des maladies des cochons. — ... Lépre ou ladrerie. Le cochon y est sujet, à cause de sa gourmandise et de sa saloperie. Quand cette maladie commence, elle rend le porc pesant et endormi; ensuite sa langue, qu'on lui fait tirer avec un bâton, son palais et sa gorge se chargent de petites pustules noirâtres; les taches gagnent la tête, le cou et tout le corps; le cochon se porte à peine sur ses pieds de derrière et la racine de sa soie est toute sanglante. C'est à ces symptômes que les *Langayeurs* de porcs, qui les visitent, particulièrement dans les marchés, reconnaissent qu'ils sont ladres.

Cette maladie est difficile à guérir. Tout ce qu'on y peut faire, c'est de mettre le porc ladre dans un toit à part, le nettoyer tous les jours soigneusement, et lui donner toujours bonne et fraîche litière; ensuite on le saigne sous la queue, on le baigne souvent en eau claire, et on le laisse longtemps se promener. Il ne faut point lui épargner l'eau ni la mangaille, et sa nourriture doit être de marc de vin mêlé avec du son et de l'eau.

La ladrerie ne se connaît pas toujours à la langue, car, souvent, il n'y a que peu ou point de grains; et, cependant, quand on vient à ouvrir le cochon et à le mettre en pièces, on en trouve toute la chair chargée : en ce cas, comme elle est malsaine, elle doit être jetée à la

voirie, et le vendeur de porc en doit rendre le prix ; mais si la chair est seulement sursemée de quelques grains, le sel la corrige, en la laissant quarante jours en salaison ; et ces sortes de viandes, douteuses et corrigées par le sel, se vendent, dans les boucheries ou halles, à un étal séparé, au dessus duquel doit être pendu un morceau de linge pour avertir.

Ajoutons quelques traits empruntés au vieux *Dictionnaire d'Histoire naturelle* de VALMONT-BOMARE (Lyon, 1800), article *sanglier*, t. XII, p. 493 :

Mais leur principale maladie est celle qui les rend ladres, c'est-à-dire presque absolument insensibles. On s'apperçoit de cette maladie à des ulcères, à de petits boutons ou vessies pleines d'eau, qui paraissent en plus ou moins grande quantité sur la langue à la surface du palais, et à des corps comme granuleux dont leur chair est parsemée et qu'on sent facilement sous le doigt. Ces symptômes marquent, dit-on, qu'il s'est introduit, dans le maigre et non dans le gras, une espèce de chyle blanc qui est la cause du mal : on en guérit l'animal en le purgeant avec le *foie d'antimoine* (¹) réduit en poudre, mêlé ou mélangé dans une forte eau de son....

On ne saurait mieux retracer les aspects de la maladie, et le traitement ancien, et les précautions sanitaires. À ce que nous apprennent ces extraits, la science moderne ajoutera seulement des notions sur la cause et la nature intime de la maladie. Elle est due à des helminthes, nommés cysticerques, qui se développent dans le tissu cellulaire. Il ne s'agit donc pas du tout de tuberculose, comme l'insinuaient un de mes correspondants, qui n'est pas la seule personne à le croire (²).

(¹) Oxy sulfure d'antimoine.

(²) Nous devons signaler cependant qu'aujourd'hui *gärdeūs* tend à signifier « tuberculeux » en parlant des bovidés, par ex. à Faymonville-Weismes et à Villers-St^e-Gertrude. Ch. SEMERTIER, *Voc. du charcutier* (*Bull. Soc. wall.*, t. 35, p. 55) note également que les paysans confondent, sous ce même nom, deux maladies bien distinctes : la ladrerie du porc et la phthisie de la vache. Cette extension de sens est évidemment

De tous les renseignements qui précèdent, il est visible que l'adjectif wallon *ɛjärdeūs* marque tantôt l'ensemble des caractères de la ladrerie, tantôt un des caractères apparents, — soit l'insensibilité cutanée, ce qui la rapproche de la lèpre, — soit les pustules de la langue, ce qui fait assimiler la ladrerie à des aphtes, — soit l'enrouement qui en résulte, d'où l'expression notée plus haut : *ile n'est né ɛjärdeuse*, — soit l'aspect spécial du poil, rigide et gâté à sa racine par un liquide corrompu, — soit la chute des poils autour des yeux et au bout des narines, ce qui fait dire, même d'un cheval, qu'il a « du ladre ». Le mot, dans son origine, peut donc connoter seulement l'impression générale de corruption ou d'ulcération, ou, moins encore, un des caractères particuliers et accessoires de la maladie. Voilà ce qui rendra l'orientation étymologique difficile.

Enregistrons maintenant les termes wallons, les formes françaises et autres, anciennes ou modernes, qui paraissent se rapporter à *ɛjärdeūs*. En y mettant un peu d'ordre et de critique, nous aiderons déjà beaucoup à la solution du problème.

ɛjärdeūs fait au féminin *ɛjärdeuse*. La forme *ɛjärderesse* ou *ɛjädrësse*, qu'on trouve par exemple dans FORIR, est mal faite. Le féminin *-erësse* s'attache aux masculins en *-eū* venant de *-atorem*, en français *-eur*, *-eresse*, non aux adjectifs en *-eūs* venant de *-osum*, en français *-eux*, *-euse*. Le peuple ne s'y trompe jamais, parce qu'un mot en *-eū* a le sens actif : *coreū*, coureur, fém. *coûrerësse*, *vindeū*, vendeur, fém. *vinderësse*, tandis que *-eūs* a le sens passif : *aoureūs*, heureux, plein d'heur, fém. *aoureuse* ; *paoureūs*, peureux, plein de peur, fém. *paoureuse* ; *vièrmoleūs*, plein de piqûres de vers, fém. *vièrmoleuse*.

A. BODY, *Voc. des agriculteurs ard.*, donne le verbe *ɛjärder*

abusive ; mais elle se remarque aussi dans le gaumais *lăte* (ladre) : un porc *lăte* est un porc atteint de ladrerie ; une vache *lăte* est une vache tuberculeuse, dont la viande est reconnue impropre à la consommation parce que remplie de tubercules (communication de M. Edm. Simon, vétérinaire à Athus).

« langueyér, vérifier par l'inspection de la langue si un porc est ladre ou non »⁽¹⁾). Nous l'avons aussi recueilli de la bouche d'un ancien, originaire de Theux, avec cette définition : « passer le bois sur la langue du porc pour la faire sortir et l'examiner ; *gårdar les pourcés, on l'a gårdé* ». Étonnons-nous de ce sens du verbe *gårdar*. Le rapport n'est pas tel qu'entre marner et marneux, chatouiller et chatouilleux, désirer et désireux. Notre verbe n'a ni le sens actif de marner, courvir de marne, plâtrer, enduire de plâtre, ni le sens neutre de fumer, neiger, venter, ni le sens passif de coûter, en regard de marneux, plâtreux, fumeux, neigeux, venteux, coûteux ; mais nous croyons qu'on se tromperait en lui donnant le sens précis indiqué plus haut. Ce verbe, en réalité, est en rapport avec un substantif d'ancien wallon, *jardage*, désignant la visite sanitaire du bétail à la foire et, par extension, le droit perçu en paiement de cette visite. Ce mot existe dans un compte communal de Verviers en 1787⁽²⁾), dans les comptes de la ville de Herve⁽³⁾ et sans doute à peu près partout où il y a eu des foires.

Étendons nos recherches dans l'ancien wallon. LOUVREX donne dans un texte de 1478 (t. I, 433, 13) la forme *gardoise* : *chaer gardoise*, chair lépreuse ; mais le passage parallèle du *Recueil des chartes et priviléges des 32 bons métiers* (t. II, 141, 3) emploie la forme *jardeuse*, qui est plus wallonne que *gardoise* et qui fait apparaître *gardoise* comme un essai de francisation à la sauce picarde⁽⁴⁾.

(1) Outre ce sens propre, le brouillon du *Dict. malmédien* de VILLERS (1793) donne un sens métaphorique : « étriller qqn, lui faire payer cher sa dépense ». De même, aujourd'hui, à Jupille, *vos-avez stu járdé !* signifie « vous avez été rossé ! »

(2) Compte donné par J. LEJAER, *Histoire de la ville de Verviers, période française*, dans BULL. SOC. VERV. D'ARCH. ET D'HIST. t. IV, p. 226.

(3) AMÉDÉE DE RYCKEL, *Histoire de la ville de Herve*, 1^{re} édit., p. 154, = BULL. SOC. D'ART ET D'HIST. DU DIOC. DE LIÈGE, t. XI, 1897, p. 202.

(4) Les deux mots sont dans GRANDGAGNAGE, II, 597.

Nous rangeons aussi dans l'ancien wallon le substantif *gâde* que donne ALBIN BODY dans son *Vocabulaire des agriculteurs* (*Bull. de la Soc. liég. de Litt. wall.*, t. 20, p. 102). Il distingue chez les bêtes à cornes deux sortes de ladrerie : *li p'tite gâde* et *li grosse gâde*, sans dire en quoi consiste la différence. Le mot est correctement formé ; la disparition de *r* est légitime, comme dans *gâbe*, gerbe, *bâbe*, barbe, *cwâde* ou *cwède*, corde, *gâde*, cardé, et une foule d'autres. Le mot paraît être éteint actuellement (¹).

Nos termes wallons nous fournissent donc un radical *jard-*, que nous allons voir, parfois dans son intégrité, parfois déformé, en français et en ancien-français. Le *Dictionnaire général* nous offre plusieurs articles importants. 1° *jard*, d'origine inconnue, souvent écrit *jar*, *jars*, *jarre*, *jart* : a) long poil dur et soyeux à la superficie des peaux de castor, de loutre, etc., qu'on enlève pour laisser à découvert le poil soyeux ; b) poil dur qui se trouve accidentellement dans une toison et la déprécie. — 2° *jarreux*, dérivé récent de *jard* d'après la forme fautive *jar* ou *jarre*. *Laine jarreuse*, signifie laine qui contient du jard. Au moyen âge on disait *jardeus*, témoin un passage d'E. BOILEAU, *Livre des mestiers*, I, IV, 45. — 3° *jarde*, f., et *jardon*, m., tumeur calleuse qui vient aux jambes du cheval, à la partie externe du jarret. Mais là, le *Dict. gén.* affirme témoïrairement que *jarde* vient de l'italien *giarda*, issu lui-même de l'arabe *garadh*. Malgré la différence de signification, il est difficile de ne pas admettre que tous ces termes sont de la même racine *jard-* et nous serons forcés d'en élargir le sens. Le français *laine jarreuse* est traduit dans le *Voc.* de BODY par *laine jârdeuse*, et l'assimilation avec *gârd'eus*-ladre est faite par la définition : « laine qui est mêlée de poils raides comme les soies de porc ». D'autre part le *Voc. de l'appréteur en draps* de MARTIN LEJEUNE a un article *jaures*

(¹) Sauf à Faymonville, où il se dit encore aujourd'hui. (Communication de M. l'abbé Bastin). — Le substantif *gârd'rèye*, que donne FORIR, est sans doute fabriqué par lui sur le type du fr. « ladrerie ».

(lisez *ȝârs* ou *ȝârds*), « poils longs et luisants qu'on enlève du drap avec des pincettes dites *nopètes* ». Ce mot est encore employé par les tisserands verviétois et les intrigue beaucoup : on m'a déjà demandé maintes fois l'explication de *ȝâr*, *tirer l'ȝâr*. Il nous apparaît comme une forme masculine de *ȝâde*, ladrerie.

L'ancien français doit être interrogé aussi, et à la lettre *g* à cause des formes normanno-picardes, et à la lettre *j*. Nous relevons d'abord dans GODEFROY des termes déjà connus : *jart*, poil long et dur de la laine ; *jardeus*, défini comme ci-dessus ; *jarté*, qui a des jars, c'est-à-dire des poils qui déprécient la toison. Puis voici des mots de signification nouvelle : *jardeau* et *jardereau*, ivraie, avec des formes synonymes qui nous paraissent corrompues : *jargerie* et *jarfet* (?). Qu'il s'agisse du même radical, nous n'en doutons nullement : l'ivraie est assimilée ici aux poils douteux ou malsains qui contaminent la toison ; elle gâte la moisson. Ce n'est pas en tant que graminée douée de propriétés spéciales que l'ivraie est ainsi dénommée ; le même nom en effet peut servir à désigner d'autres plantes, différentes suivant les provinces, en raison de ce qu'elles gâtent un champ ou une récolte. Au risque de nous éloigner beaucoup de notre point de départ, il est nécessaire d'étudier ce nouveau sens et les nouvelles formes que revêt notre radical.

La cuscute, *cuscuta minor DC*, porte à Montbéliard le nom de *ȝérgrí* (ROLLAND, *Flore popul.*, t. VIII, p. 66). Je lis *ȝérȝert*, pour *ȝérderie*, et je rapproche cette forme du montois *gargri* (DELMOTTE, I, 315), traduit par « gerzeau, vesceron, vesce sauvage, mauvaise herbe qui croît dans les blés et dont la feuille ressemble à celle de la lentille ». Comme la cuscute est dénommée un peu partout *teigne* et *gale*, on ne sera pas étonné de lui trouver des noms dérivés de *jard*.

Diverses variétés de gesse et de vesce, qui s'accrochent par leurs vrilles aux blés et aux plantes fourragères, ou dont les graines, se mêlant au blé, noircissent le pain, l'amollissent et provoquent des étourdissements, ont été considérées comme un

fléau. En Normandie, l'*ervum hirsutum L.* porte les noms de *gerdrie*, *guergerie*, *guerchie*, *guercie*; *jardiot*, *gersiot*, *verdiot* (déformation d'une variante * *jerdiot*); on trouve même *dragie*, qui semble bien être une métathèse de **jadrie*, et *gaze* qui représente *gars* pour *jars*. L'*ervum tetraspermum L.* s'appelle *gerdrie*, *gerzot*, *gaze*. La *vicia cracca L.* s'appelle *jardière*, *gerset*, *grande gaze*. Ces noms sont empruntés à la *Flore de Normandie* de JORET (p. 54, 55). En puisant dans la précieuse compilation de ROLLAND (*Flore popul.*, t. IV, p. 216-221), on trouvera tous les intermédiaires et toute espèce de déformations de *jard*; pour la *vicia cracca*: *jardiot de racine*, *jarseau*, *gerzé*, *gaziyon*; pour les diverses espèces du genre *vicia* en général : *jardière*, *jardia*, *jardriô*, *jardiô*, *jardéri* (= jarderie), *jardesi*, *jargeri*, *jarjilerie*, *jarjeyeu*, *điardreu*, *dzardzalou*, etc.; pour une gesse, le *lathyrus aphaca L.*, on trouve *jardô*, *jariô*, *gerzeau* (qui est dans le *Dict. de Trévoux*), *jargiô*, *jarziô*, et l'assimilation des deux syllabes ira jusqu'à produire *girgil*, *tyirtyil*, *tyértyel*, *tsortsal*. Le *lathyrus Nissolia L.* s'appelle dans l'Orne *gardimas*, que je crois pouvoir décomposer en *gard di mas*, jard ou fléau du mas (ferme). Plus près de nous, en Belgique, la *vicia tetrasperma* s'appelle *đardriye* dans le patois gaumais du Sud du Luxembourg, *đauserie* à Gistoux, *grande đauserie* à Jauche; la *vicia hirsuta* s'appelle *đauserie* à Jauche, *đâserie* à Lens-St-Remy. Ces formes n'ont évidemment rien de commun avec le français *jaser*, *jaserie*; ce sont des déformations par tentative d'étymologie populaire de *đarderie* ou *đarserie*. On peut en conclure, en passant, que le *jarjet* cité plus haut, du *Dictionnaire* de GODEFROY, est le produit d'une mauvaise lecture pour *jarset*.

À la même racine paraissent se rattacher encore l'anc.-franc. *gordement*, *vilement*, *gordin*, *niais*, *gordine*, débauchée (GODEFROY). Dans les langues germaniques, on en rapprochera le flamand *gortig*, ladre, *gortigkeit*, ladrerie, qui peuvent prendre un sens plus général : *hij maakt het gortig*, il agit salement. Le néerlandais connaît aussi ces mots. Le dialecte du Grand-

Duché de Luxembourg possède *garz*, ladrerie, et *garzeg*, iadre (GÄGLER, *Lexicon*, 1847, p. 165). À la lisière du wallon, le dialecte d'Eupen traduit *ȝārdeūs* par *gareteg*: *gareteg väreke* = finniges Schwein (TONNAR, EVERE et ALtenburg, *Wört. der Eupener Sprache*, p. 48). Mais ce langage se rapproche plus par ses deux mots du flamand que de l'allemand. Le dictionnaire allemand ne donne rien qui rappelle notre racine *jard*, le dictionnaire anglais pas davantage. Au contraire *jard* ou ses dérivés se rencontrent dans toutes les provinces de France et de Belgique. Nous en concluons que ce serait faire fausse route que de chercher à notre mot une racine germanique, de poser comme antérieurs le *gortig* de Flandre, le *gareteg* d'Eupen, le *garzeg* de Luxembourg.

Si ce raisonnement est juste, ou, plutôt, s'il n'est point basé sur une connaissance trop étroite des faits, c'est au domaine celtique qu'appartient notre mot. Ce fait n'aurait rien d'étonnant. On se rappelle que les Ménapiens avant l'arrivée de César avaient déjà la réputation d'être des engrasseurs de porcs et que, sous la domination romaine, ils étaient les fournisseurs attitrés en jambons et en viande de porc des riches Italiens. Ils engrasaient aussi des oies et les conduisaient en troupeaux jusqu'en Italie. Il est donc possible, en raison de cette spécialité commerciale, que tout ou partie des Gaulois aient propagé des noms relatifs au porc et à ses maladies.

On peut essayer de pénétrer plus avant, mais ce sera pure spéculation. L'ancien français possède un mot *gore*, truie; d'où les diminutifs *gorel*, *goron*, *gorin*, qui signifient petit cochon, et *goret*, qui est encore usité dans le même sens; d'où le sous-diminutif *goreton*, cochon de lait, et *goronnière*, prête à mettre bas. Il possède aussi *gorre*, maladie produisant des ulcères, que ce soit la lèpre ou la syphilis, et *gorrier*, syphilitique. GRANDAGNAGE note, d'après le *Dict. de Trévoux*, le breton et cymrique *goir*, ulcère, pus, pustule, le normand *gorre*, vérole, et le bayonnais *gorots*, ulcères. On peut soupçonner l'existence d'un rapport

entre *gore* truie et *gort, gart, jart, jard* ladrerie, mais on ne peut pas la démontrer; encore moins déterminer si le sens premier de *jard* est ladrerie, sens qui par extension et obscurcissement aurait passé à d'autres fléaux de la culture; ou si le sens, général d'abord, s'est spécialisé pour désigner divers phénomènes particuliers, qui peuvent différer d'une région à l'autre.

Jules FELLER

74. w. **amèder** (châtrer)

Grandgagnage, I 20, signale le mot en liégeois-namurois avec cette explication : « = fr. amender ? ou fr. émonder ? ». Pour Marchot, *amèdè* (St-Hubert) est altéré du liég. *ham'ler*, all. *hammeln* (¹) : erreur évidente, puisque *amèder* et *ham'ler* coexistent en liégeois. — Il est certain que *amèder* répond au fr. *amender* (Meyer-Lübke, n° 2860), qui a pris, chez nous (²), le sens technique de « châtrer (un animal) ». *Amèder* est la forme archaïque et purement wallonne (³), conservée dans une acceptation spéciale. Le doublet *aminder*, qui a le sens général de « améliorer », est postérieur et refait sur le fr. *amender*.

Certes, il peut paraître étrange qu'on « amende » par la castration; mais, au point de vue de l'éleveur qui engrasse le bétail, cette opération améliore l'animal. Des patois français (Normandie, Anjou, etc.) donnent de même à *affranchir* le sens de « châtrer ». — Godefroy cite deux exemples de Valenciennes : *amendeur de bestes, de pourchiaux* (en 1414 et 1449), sans voir qu'il faut traduire par « châtreur », w. *amèdeû*.

Jean HAUST

(¹) *Phonologie détaillée d'un patois wallon* (1892), pp. 1-2. — NIEDERLANDER, *Mundart von Namur* (1905), § 93 b, commet la même faute.

(²) *Amèdè* Liège (Duv., For. ; auj. désuet), Jenneffe (Hesbaye), Ben-Ahin, Meux, Namur, Jodoigne, Chastre-Villeroux, etc.; *amèdè* Famenne, St-Hubert, Ciney, Dinant, Givet, etc.; *amadé* Oisy (archaïque); *am'dé* Houdeng, Viesville, Nivelles, Mons (DELMOTTE, *ameder*; SIGART).

(³) Comparez *toûrmète*, tourmenter; *pârmèti*, parmentier; *gârmète*, anc. fr. garmentier (*Bull. Dict.*, 1911, p. 104).

LIVRES ET REVUES

Zeitschrift des Vereins für rheinische und westfälische Volkskunde (Elberfeld, 1912, 1913). — M. le Dr ESSER, de Malmedy, dont on connaît les savantes études de toponymie et de philologie, publie dans ce recueil de folklore une série d'articles où il explique des proverbes et autres expressions populaires des parlers germaniques. Nourri d'une forte érudition, également versé dans les patois allemands et dans nos dialectes, M. Esser est des mieux armés pour traiter ces questions délicates. La méthode comparative qu'il emploie, la seule féconde en l'espèce, l'amène fréquemment à citer du wallon à propos de termes germaniques. Ses articles sont donc très utiles pour nos études. Nous souhaitons que M. Esser poursuive activement la publication de ses remarques. Voici le résumé de ce qui a paru.

9^e année (1912), p. 46. L'all. *die Schüppen geben* répond au fr. « donner de la pelle au cul à qqn », c.-à-d. le chasser honteusement (LITTRÉ) ; l'explication est donnée par l'anc. fr. *bacul* (= bat-le-cul) que Godefroy définit : « peine qu'on infligeait à l'homme en place qui avait commis une faute dans l'exercice de sa charge ou à une fille dévergondée, et qui consistait à frapper d'une pelle de bois sur le derrière ou à frapper rudement le derrière contre terre ». — M. Esser compare le wall. *avu l' pèle à cou* « avoir peur, être épouvanté, s'enfuir » (FORIR, Liège), *aveür lu pèle à cou* « être déçu, essuyer un affront ou une condamnation en justice » (VILLERS, Malmedy), *aveür lu pélée* « avoir la balle (litt. la poêlonnée), être condamné en justice par un jugement définitif » (ID., id.). Le w. *pèle* désignant la poêle à frire, A. Body (*Bull. Soc. wall.*, t. 19, p. 373) note que la traduction fr. « avoir la pelle au cul » est impropre. M. Esser estime au contraire que c'est le wallon qui, dans cette locution, a substitué *pèle* « poêle » à *pâle* « pelle ». Je crois, pour ma part, que l'expression wallonne pourrait bien être indépendante du français ou de l'allemand et avoir une origine différente : on aura pensé au chien qui se sauve avec un poêlon attaché à la queue. — M. Esser me paraît plus heureux quand il voit, dans la

cérémonie curieuse du *trouv'lê* « * truelleau, truelle ou pelle », qui a lieu la veille du carnaval à Malmedy, une survivance de l'usage juridique du moyen âge. Ce jour-là, on promène en pompe une grande pelle dans les rues. Suivant l'interprétation traditionnelle et naïve, cela signifie que tout sera mis sens dessus dessous pendant les jours de folie. D'après notre auteur, la marche du *trouv'lê* annonce que le lundi se fera la revue de toutes les fautes commises dans l'année ; elle avertit les coupables, dès le samedi, de la peine infamante qui les attend.

Ibid., p. 64. — L'all. *teilen wie einen Schweinfuss* (partager comme un pied de porc, c.-à-d. en deux parties égales) — expression archaïque, que Grimm ne mentionne pas dans son grand Dictionnaire — sert à expliquer le wall. *mète a pi d' pwér* ou *d' pourcé* « boursiller, faire un pique-nique, payer chacun son écot ».

10^e année (1913), pp. 29-37. — L'auteur, à propos d'expressions allemandes de même sens, cite et explique le w. *cou-d'zeûr cou-d'zos* ; *sofèle m'ô cou* ; *brave disqu'à gngnos* ; une femme trop haute *du sêweû* ; *ch'est au poche ou al culière* (Tournai) ; *li didèle tchèye todi so l' pus gros hopé* ; *amér come gale*, *come dul èjunièsse*, *come ine hâgne di èjeye* ; *potchî d'ine cohé so l'aute* ; *qui èst rogneûs*, *qui s' grête* ; *esse so flote* ; *pice-fénin* ; *avou l' linwe d'ine feume et l' haine d'on curé*, *on fait dès fameûs solés*.

Ibid., pp. 272-9. — Suite : *mây rafiya n'ala* ; *ç' n'est né avè d' l'eûve clére qu'on acrache lès pourchas* (Charleroi), *çu n'est nin avou do peûve* (ou *dol swartz*) *po treûs fénins qu'on nourit on parèy bodin* (Malmedy) ; *côper l' wazon d'zos l' pi*. — À noter l'étymologie de *cayî* (GGG., I, 92), que l'auteur tire de l'all. *keien*, contracté de *kehei-en*, *gehei-en* (voy. GRIMM, *Wört.*, IV a 2, 3340).

J. H.

Publications de la Société

Philologie wallonne

Règles d'orthographe wallonne adoptées par la Société, rédigées par J. FELLER ; brochure in-8° de 72 pages ; 0.50 centimes.

Projet de Dictionnaire général de la Langue wallonne, brochure in-4° de 36 pages à deux colonnes (1903-1904) ; 2 francs.

Bulletin du Dictionnaire wallon, 1906-1913. Prix de chaque année : 3 francs 50 c. Les 8 années : 24 francs.

J. DEJARDIN. *Dictionnaire des Spots ou proverbes wallons*, précédé d'une *Étude sur les proverbes*, par J. STECHER ; 2^e éd. ; 2 vol. in-8° ; 6 fr.

G. DOUTREPONT. *Tableau et théorie de la conjugaison dans le wallon liégeois* (1891), in-8°, 124 pages ; 2 francs.

J. FELLER. *Essai d'orthographe wallonne* (1900), in-8°, 237 p. ; fr. 2-50.

J. FELLER. *Phonétique du gaumet et du wallon comparés*, suivie du *Lexique du patois gaumet*, par Éd. LIÉGEOIS (1897), in-8°, 180 pages. (Le tirage à part est épousé; le tome 37 du *Bulletin*, qui contient ces deux ouvrages, est en vente au prix de 3 francs 50 c.)

Éd. LIÉGEOIS. *Complément au lexique gaumet*, in-8°, 132 p. ; fr. 1,50.

— *Nouveau complément* « « 20 p. ; fr. 0.75.

E. JACQUEMOTTE et J. LEJEUNE. *Glossaire toponymique de la commune de Jupille* (1907), in-8°, 140 pages, avec carte ; 3 francs.

A. COUNSON. *Glossaire toponymique de Francorchamps* (1906), in-8°, 55 pages, avec carte ; 1 franc.

J. HAUST. *Vocabulaire du dialecte de Stavelot*, in-8°, 51 p. ; 2 fr.

I. DORY et J. HAUST. *Vocabulaire du dialecte de Perwez* (1895), précédé des *Poésies* de l'abbé L.-J. COURTOIS, in-8°, 47 pages ; 1 franc.

Ed. PONCELET. *Le bon métier des merciers de la cité de Liège* ; 2 fr.

A. GRIGNARD. *Phonétique et Morphologie de l'Ouest-wallon*, accompagnées de 12 cartes ; éditées par J. FELLER (1909) ; 5 fr.

A. SERVAIS. *Vocabulaire de Cherain* (1909) ; 0.50 centimes.

J. BASTIN. *Vocabulaire de Faymonville-Weismes* (1909) ; 2 fr.

— *Morphologie de Faymonville-Weismes* (1909) ; 2 fr.

E. DONY. *Toponymie de Forges-lez-Chimay* (1909) ; 2 fr.

A. LURQUIN. *Glossaire de Fosse-lez-Namur* (1910) ; 2 fr.

J. LEJEUNE, E. JACQUEMOTTE, E. MONSEUR. *Glossaire toponymique de la commune de Beaufays* (1910), in-8°, avec carte ; 2 fr.

J. LEJEUNE. *Toponymie d'Ayeneux* (1911), in-8°, avec carte : 2 fr.

— *Toponymie de Magnée* (1912), in-8°, avec carte : 1 fr. 50.

A. CARLIER et Ém. DONY. *Toponymie de Monceau-sur-Sambre* (1913), in-8°, avec carte ; 2 fr.

P. et L. MARÉCHAL. *La Meunerie au pays de Namur* (1912) : 2 fr. 50.

A. DOUTREPONT. *Les Noëls wallons* (1909), in-8° de VIII-280 p. ; 5 fr.

O. COLSON. *Table générale systématique des publications de la Société liég. de Littérature wallonne* 1856-1906 ; in-8° de 301 p. ; 3 fr.

TÂTI L' PÉRIQUÎ

Comédie-vaudeville en trois actes par Édouard REMOUCHAMPS

Quatrième édition. Avec le portrait de l'auteur, la musique des chants, un commentaire et un glossaire par Jean HAUST, une étude biographique et littéraire par Oscar PECQUEUR, une bibliographie par Oscar COLSON. — (Dans le *Bulletin de la Société de Littérature wallonne*, tome 48). 7 fr. 50

Quatrième édition B (édition de luxe). Tirage à part du t. 48, avec une eau-forte originale d'Auguste DANSE (portrait de l'auteur), onze illustrations documentaires et les articles ci-dessus énumérés. — In-8°, LXXII-183 p. 7 fr. 50

Pour les membres de la *Société* 5 fr. —

Quatrième édition C (édition philologique). Tirage à part contenant le portrait de l'auteur, le texte, les airs notés, le commentaire et le glossaire. — In-8°, 183 p. 3 fr. 50

Quatrième édition D (édition populaire). Tirage à part contenant le portrait de l'auteur, le texte et les airs notés. — In-8°, 108 p. 2 fr. —

Publications distribuées aux membres en 1912 :

Annuaire, tome 25 ;

Bulletin de la Société, tomes 48 et 54 ;

Bulletin du Dictionnaire, 7^e année.

Bibliographie wallonne des années 1905-1906.

En 1913 :

Annuaire, tome 26.

Bulletin de la Société, tome 55 (1^e partie). [2^e partie sous presse.]

Bulletin du Dictionnaire, 8^e année.

Vente des Publications de la Société (1^{er} février 1914)

Bulletin de la Société, 1^{re} série (13 vol.): 55 fr. }
2^e série (42 vol.): 130 fr. } les 2 séries : 180 fr.

Annuaire (26 volumes) : 35 fr.

Bulletin du Dictionnaire (8 années) : 24 fr.

Les Noëls wallons, par A. DOUTREPOINT : 5 fr.

Bibliographie wallonne de 1905-1906, par O. COLSON : fr. 2.50.

Publications complètes : 240 fr. (frais d'envoi non compris).
